

Guide utilisateur français pour la transmission des informations de l'entreprise

2024

EDI-TVA

Volume V

GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS-DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI

Ce document est édité sous la responsabilité
de l'association EDIFICAS

Version du document	23.00
Date de modification	9 janvier 2024
Auteur	EDIFICAS

Pour pouvoir utiliser les liens actifs de ce document et visualiser les différents chapitres, vous pouvez utiliser la combinaison de touche CTRL + Clic à partir du sommaire.

SOMMAIRE

1. GUIDE GENERAL DE LA PROCEDURE TELEDECLARATIVE DE LA TVA	
2. GUIDE ORGANISATIONNEL ET JURIDIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP	
3. GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES	
4. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP	
5. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI	
5.0 MODIFICATIONS APORTEES AU VOLUME 5	6
5.1 TRANSFERTS ENTRE LE TIERS-DECLARANT ET LE PARTENAIRE EDI	7
5.1.1 Introduction	7
5.1.1.1 Références du message	7
5.1.1.2 Fonction du message	7
5.1.2 Segments de service	8
5.1.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs	8
5.1.2.1.1 Caractères séparateurs	8
5.1.2.1.2 Marque décimale	8
5.1.2.2 Segments de service Interchange	9
5.1.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange	9
5.1.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange	11
5.1.2.3 Segments de service groupe fonctionnel	12
5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	12
5.1.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel	14
5.1.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TVA INFENT DT	15
5.1.4 Contenu des segments	16
5.1.4.1 Section En-tête	16
5.1.4.2 Sections Détail et Résumé	46
5.2 COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TVA INFENT CR ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LE TIERS DECLARANT	46
5.2.1 Les contrôles d'intégration des données	46
5.2.1.1 Contrôles des segments de service	47
5.2.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges	47
5.2.1.2 Contrôles des segments d'en-tête	47
5.2.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges	48
5.2.1.2.2 Contrôles particuliers aux échanges à partir du tiers déclarant vers le partenaire EDI	48
5.2.1.3 Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires	48
5.2.1.3.1 Contrôles du message INFENT effectués par la DGFIP	48
5.2.1.3.2 Contrôles du message INFENT effectués par l'OGA	49
5.2.1.3.3 Contrôles du message INFENT effectués par le Destinataire de Données Statistiques	49
5.2.1.3.4 Contrôles du message INFENT effectués par le cabinet comptable	49
5.2.1.3.5 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI	49
5.2.2 Présentation du message INFENT CR	50
5.2.2.1 Règle d'émission	50
5.2.2.2 Destinataire	50
5.2.2.3 Délai d'envoi	50
5.2.2.4 Mode d'envoi	50
5.2.3 Le GUM INFENT CR	51
5.2.3.1 Introduction	51
5.2.3.1.1 Références du message	51

5.2.3.1.2	Fonction du message	51
5.2.3.2	Segments de service.....	52
5.2.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	52
5.2.3.2.1.1	Caractères séparateurs	52
5.2.3.2.1.2	Marque décimale	52
5.2.3.2.2	Segments de service Interchange	53
5.2.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	53
5.2.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange	55
5.2.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	56
5.2.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	56
5.2.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel	57
5.2.3.3	Tableau de segments du message EDI-TVA INFENT Compte Rendu de Traitement.....	58
5.2.3.4	Contenu des segments	59
5.2.3.4.1	Section En-tête	59
5.2.3.4.2	Sections Détail et Résumé	90
5.3	TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LE CABINET	99
5.3.1	Introduction	99
5.3.1.1	Références du message	99
5.3.1.2	Fonction du message	99
5.3.2	Segments de service	100
5.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs.....	100
5.3.2.1.1	Caractères séparateurs	100
5.3.2.1.2	Marque décimale	100
5.3.2.2	Segments de service Interchange.....	101
5.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	101
5.3.2.2.2	UNZ Segment fin d'interchange	103
5.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel.....	104
5.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	104
5.3.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel	105
5.3.3	Tableau des segments utiles du message EDI-TVA INFENT DT	106
5.3.4	Contenu des segments	107
5.3.4.1	Section En-tête.....	107
5.3.4.2	Sections Détail et Résumé	126
5.4	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT DES MESSAGES EDI-TVA INFENT CR ENTRE LE CABINET ET LE PARTENAIRE EDI	127
5.4.1	Les contrôles d'intégration des données.....	127
5.4.1.1	Contrôles des segments de service.....	127
5.4.1.1.1	Contrôles communs à tous les échanges	127
5.4.1.2	Contrôles des segments d'en-tête.	127
5.4.1.2.1	Contrôles communs à tous les échanges.	127
5.4.1.2.2	Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet.	128
5.4.1.3	Contrôles des segments de détails.	128
5.4.1.3.1	Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet.	128
5.4.2	Présentation du message INFENT CR	129
5.4.2.1	Règle d'émission	129
5.4.2.2	Destinataire.....	129
5.4.2.3	Délai d'envoi	129
5.4.2.4	Mode d'envoi	129
5.4.3	Le GUM INFENT CR.....	130
5.4.3.1	Introduction	130
5.4.3.1.1	Références du message	130
5.4.3.1.2	Fonction du message	130
5.4.3.2	Segments de service.....	131
5.4.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	131
5.4.3.2.1.1	Caractères séparateurs	131
5.4.3.2.1.2	Marque décimale	131
5.4.3.2.2	Segments de service Interchange	132
5.4.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	132
5.4.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange	134

5.4.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	135
5.4.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	135
5.4.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel	136
5.4.3.3	Tableau de segments du message EDI-TVA INFENT Comptes Rendus de Traitement	137
5.4.3.4	Contenu des segments	138
5.4.3.4.1	Section En-tête	138
5.4.3.4.2	Sections Détail et Résumé	159

6. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES EDI

7. GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LES OGA

ANNEXES

Fichiers exemples

Guide technique des transferts entre les tiers-déclarants et les partenaires EDI

5.0 Modifications apportées au volume 5

Modifications apportées dans la version 23.00

[5.1.2.2.1 UNB Segment d'en tête interchange](#)

La donnée 0032 prend comme valeur TDT-PED-IN-TV2401

La donnée 0032 prend comme valeur TDT-PED-IN-TV2401/RAU

[5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Ajout d'une deuxième valeur TD2401

[5.1.4.1 UNH Section En-Tête](#)

Ajout d'une deuxième valeur TD2401

[5.2.3.2.2 UNB Segment d'en tête interchange](#)

La donnée 0032 prend comme valeur PED-TDT-CR-TV2401

La donnée 0032 prend comme valeur PED-TDT-CR-TV2401/RAU

[5.2.3.2.3 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

Ajout d'une deuxième valeur TR2401

[5.2.3.4.1 UNH Section En-tête](#)

Ajout d'une deuxième valeur TR2401

[5.3.2.2.1 UNB Segment d'en tête interchange](#)

La donnée 0032 prend comme valeur PED-CAB-IN-TV2401

[5.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

La donnée 0057 prend comme valeur TD2401

[5.3.4.1 UNH Section En-Tête](#)

La donnée 0057 prend comme valeur TD2401

[5.4.3.2.2 UNB Segment d'en tête interchange](#)

La donnée 0032 prend comme valeur CAB-PED-CR-TV2401

[5.4.3.2.3 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel](#)

La donnée 0057 prend comme valeur TR2401

[5.4.3.4.1 UNH Section En-tête](#)

La donnée 0057 prend comme valeur TR2401

5.1 Transferts entre le tiers-déclarant et le partenaire EDI

Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le tiers-déclarant et le partenaire EDI. Il s'appuie sur le message INFENT.

5.1.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DT qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.1.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.1.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

5.1.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.1.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.1.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TVA.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.1.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.1.2.2 Segments de service Interchange

5.1.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	TDT-PED-IN- TV2401 TDT-PED-IN- TV2401 /RAU
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE).

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n 7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Données 0017 et 0019

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Deux indicateurs sont gérés pendant la campagne générale 2023

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

TDT-PED-IN-[TV2401](#) : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un tiers-déclarant et un partenaire EDI,

TDT-PED : Emetteur Tiers-déclarant, destinataire Partenaire EDI,

IN : Interchange de type INFENT DT,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de campagne EDI-TVA,

01 : Version 1 du GUM INFENT DT pour la campagne [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

TDT-PED-IN-[TV2401](#)/RAU : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un tiers-déclarant et un partenaire EDI

TDT-PED : Emetteur Tiers-déclarant, destinataire Partenaire EDI,

IN : Interchange de type INFENT DT,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de campagne EDI-TVA,

01/RAU : Version 1 du GUM INFENT DT pour la campagne [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.1.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.1.2.3 Segments de service groupe fonctionnel

5.1.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	INDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	MULTI_DISTRIBUTION
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_rèf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TD2401
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0038

Un message peut être envoyé d'un Tiers déclarant vers un Partenaire EDI : INFENT DT

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le tiers-déclarant et le partenaire EDI mais aussi si les informations sont signées par l'Expert-Comptable :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

Donnée 0057

Deux indicateurs seront gérés pendant la campagne générale 2023

Identifie la version du groupe fonctionnel. *Par exemple pour la déclaration de TVA envoyée par un tiers déclarant à un partenaire EDI :*

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

TD2401 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

TD : Projet EDI-TVA, subset INFENT Déclaration TVA,

24 : Millésime de la campagne EDI-TVA **2024**

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration TVA et annexes) pour la campagne **2024**.

5.1.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN de groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT Déclaration TVA dans le groupe fonctionnel INFENT.

5.1.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TVA INFENT DT

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments sécurité 1 -----	- D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	9 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
FII	Identification financière	D	1 -----
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.1.4 Contenu des segments

5.1.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TD2401
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Deux indicateurs seront gérés pendant la campagne générale 2022 (1^{er} décembre 2022).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[TD2401](#) : Identifie un message de la campagne générale

TD : Projet EDI-TVA, subset INFENT Déclaration TVA

[24](#) : Millésime du subset INFENT Déclaration TVA

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration TVA et annexes) pour la campagne [2024](#).

Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	IDT = Déclaration TVA RBT = Remboursement TVA RAU = Flux Assujetti Unique 71 = Nature de la transaction
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	NUMÉRO DU DOCUMENT OU MESSAGE	R	an..35	Numero_reference_du_message
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Note explicative :**Donnée 1001**

Type de document pouvant être adressé dans le message INFENT DT.

IDT = Déclaration de TVA

RBT = Remboursement de TVA

RAU = Flux Assujetti Unique

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur an 6..35

Niv 1	DTM DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>				

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE REDEVABLE

G1	NAD-RFF	M	9	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 9 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le redevable et à indiquer, éventuellement, le N° de référence interne du redevable.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du redevable. Dans ce message, le redevable sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Redevable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_redevable
1131	Qualification de la liste des codes.	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_redevable
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_redevable
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numro_type_nom_voie_du_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complment_distribution_du_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_redevable
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_redevable
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_redevable

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	9	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer une référence commune d'échange</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR = Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :**Donnée 1154**

Lorsqu'il s'agit du premier flux concernant le dossier déclaré et pour la même période de déclaration, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM.

Lorsqu'il s'agit du nième flux, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM du premier flux.

Format et longueur : an 6..35.

G1	NAD-RFF	M	9	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence de l'obligation fiscale du redevable.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence Obligation Fiscale du redevable
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :**Donnée 1154**

Cette donnée contient la ROF (Référence d'Obligation Fiscale) du redevable. Cette donnée doit être obligatoirement présente. Elle doit être identique à celle présente dans le T-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..6

La structure de cette référence se trouve dans le volume géré par la DGFIP (cf : Volume 4 Chapitre 4 section 9).

2ème occurrence Groupe 1 : LE TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	R	9	2
-----------	----------------	---	---	---

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 9 Oc : 2**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le tiers déclarant et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au tiers déclarant du redevable.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le tiers déclarant. Dans ce message, l'identification du tiers déclarant sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Tiers déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_du_tiers déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDI_TVA ou ATD_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Pour permettre aux OGA de recevoir les déclarations de TVA et ainsi pouvoir effectuer le rapprochement de TVA tel que explicité dans le BOI 5J-1-11, les déclarations de TVA (hors acomptes) doivent être transmises par une télétransmission simultanée et automatisée vers la DGFIP et vers l'OGA lorsque le redevable est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TVA).

L'utilisation de la multi-distribution est la solution la plus adaptée pour répondre à cette obligation (cf Volume 1 Chapitre 3).

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 :

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDI_TVA

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_TVA

	Si NAD FR	NAD HP	NAD HP
Données	C080/3036	C080/3036	C080/3036
	CEC_EDI_TVA	DGI_EDI_TVA	OGA_EDI_TVA

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	9	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier pour le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	R	9	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 9 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le tiers déclarant et le partenaire EDI (ce peut-être le tiers déclarant lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	9	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

4ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR (LE PARTENAIRE EDI)

G1	NAD-RFF	R	9	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 9 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (partenaire EDI) du document chargé de la distribution.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur (partenaire EDI ou sous-traitant) du document. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur chargé de la multidistribution
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_recepteur (Num_partenaire EDI)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_partenaire EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_partenaire EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le redevable) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	9	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre partenaire EDI et le tiers redevable émetteur. L'utilisation de cette zone suppose que la base de données du tiers déclarant inclut pour chaque dossier l'identification du partenaire EDI utilisé et le numéro du dossier dans ce partenaire EDI. Cette information n'est pas connue a priori lors du premier échange.

5ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE FINAL (DGFIP)

G1	NAD-RFF	D	9	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 5**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le destinataire (DGFIP) du document et à indiquer la référence du redevable (numéro FRP du redevable).

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire du document. Dans ce message, le destinataire sera identifié par sa désignation "DGI_EDI_TVA".

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	

3251	CODE POSTAL	N	an..17
3207	PAYS (CODE)	N	an..3

Notes explicatives :**Segment obligatoire pour tous les cas d'utilisation avec la particularité**

Pour permettre aux OGA de recevoir les déclarations de TVA (hors acomptes) tel que explicité dans le BOI 5J-1-11, cette occurrence doit être transmise simultanément et automatiquement vers les OGA (NAD HP donnée 3036-1 = OGA_EDI_TVA) lorsque le redevable est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration de TVA dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TVA).

6ème occurrence Groupe 1 : ADRESSE DE FACTURATION

G1	NAD-RFF	D	9	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 6**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire les coordonnées de l'entité à facturer par le partenaire EDI.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'entité à facturer par le partenaire EDI.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	IV = Entité facturée
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment optionnel

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

7ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (OGA)

G1	NAD-RFF	D	9	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 7**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA récepteur final. Dans ce message, l'OGA récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Pour permettre aux OGA de recevoir les déclarations de TVA (hors acomptes) tel que explicité dans le BOI 5J-1-11, cette occurrence doit être transmise simultanément et automatiquement vers la DGFIP (NAD HP donnée 3036-1 = DGI_EDI_TVA) lorsque le redevable est adhérent d'un OGA et l'émetteur de la déclaration de TVA dématérialisée un cabinet d'expertise comptable (NAD FR donnée 3036-1 = CEC_EDI_TVA).

Segment facultatif dans les autres cas

Donnée C082

format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée 3039

Exemples de destinataires finals :

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
HP	Centre de gestion agréé	N° SIRET	100	107
HP	Association de gestion agréée	N° SIRET	100	107

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	9	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire (no d'adhérent à un OGA).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

8ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (DESTINATAIRE DE DONNEES STATISTIQUES)

G1	NAD-RFF	D	9	8
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 8**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier (no d'adhérent) chez le destinataire.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final. Dans ce message, le récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIREN_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DDS_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

dans le cas de l'envoi de données statistiques.

Les déclarations TVA et les éléments de données statistiques peuvent être envoyés en multidistribution vers la DGFIP et le destinataire de données statistiques.

Donnée 3039

Format et longueur donnée 3039 = an9

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	99	8
-----------	----------------	----------	-----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

9ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL (LE CABINET COMPTABLE)

G1	NAD-RFF	D	9	9
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 9 Oc : 9**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le destinataire final d'un message (le cabinet comptable) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du redevable chez le destinataire.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire final. Dans ce message, l'identification du destinataire final sera toujours complétée par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Cabinet Comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_du_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Segment optionnel

L'utilisation de ce segment doit permettre aux Cabinets comptables de recevoir les copies des déclarations de TVA et ainsi pouvoir effectuer la déclaration récapitulative CA12 (annuelle) lorsque les déclarations mensuelles, voir trimestrielles sont effectuées directement par un OGA (NAD FR = ATD_EDT_TVA).

Il ne sera donc pas utilisé lorsque l'émetteur initial du message est un tiers déclarant de type cabinet comptable (NAD FR = CEC_EDT_TVA).

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 :

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDT_TVA

	Si NAD FR	NAD HP
Données	C080/3036 ATD_EDT_TVA	C080/3036 CEC_EDT_TVA

Donnée C082

Format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	9	9
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier pour le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

5.1.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4 et le dictionnaire des données décrit dans le volume 3.

5.2 Compte rendu de traitement, transfert des messages EDI-TVA INFENT CR entre le partenaire EDI et le tiers déclarant

5.2.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de compte-rendu de traitement avec acceptation ou rejet du message. Une partie des contrôles effectués par le partenaire EDI est la conséquence des contrôles effectués par les destinataires finaux.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins, afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non-lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels labellisés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation de conformité, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.2.1.1 Contrôles des segments de service

5.2.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Table	Code erreur
MSG Général	Acceptation du message		TGE	000
MSG Général	Message illisible – Erreur syntaxique	Rejet	TGE	001
MSG Général	Anomalie non référencée*	Alerte	TGE	002
MSG Général	Rejet non référencé *	Rejet	TGE	003
UNB/S002/0004	Identification SIRET de l'émetteur incorrect (clef)	Rejet	TGE	101
UNB/S002/0004	Identification SIRET de l'émetteur inconnu	Alerte	TGE	105
UNB/S002/0008	L'adresse d'acheminement en retour est inconnue, hors de la liste GUM	Rejet	TGE	102
UNB/S003/0010	Contrôle de l'identification du destinataire, mauvais destinataire	Rejet	TGE	103
UNB/0032	Accord d'interchange inconnu	Rejet	TGE	104
UNG/0038	Message inconnu	Rejet	TGE	201
UNG/S006/0040	Identification de l'émetteur (nature de l'émission) inconnue (hors GUM)	Rejet	TGE	202

* ces codes anomalies et rejets sont utilisés pour transmettre des anomalies non référencées (anomalies ou rejets pour lesquels un code erreur n'existe pas dans l'ensemble du cahier des charges), le détail de l'anomalie ou du rejet est indiqué dans le segment FTX.

5.2.1.2 Contrôles des segments d'en-tête

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT DT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.2.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Table	Code erreur
BGM/C002/1001	Code document inconnu ou interdit dans cet échange	Rejet	TGE	300
BGM/C002/1131	Qualifiant de la liste des codes erroné	Rejet	TGE	301
BGM/C002/3055	Organisme responsable de la liste de codes erroné	Rejet	TGE	302
DTM	Segment DTM de date de préparation absent	Rejet	TGE	401
RFF/C506/1153	Occurrence AUM (nom de l'éditeur du logiciel) absente	Rejet	TGE	501
RFF/C506/1153	Occurrence AUN (Référence du logiciel) absente	Rejet	TGE	502
RFF/C506/1153	Occurrence AUO (Numéro d'attestation de conformité) absente ou N° inconnu	Rejet	TGE	503
SG1/NAD/3035	Occurrence DT « Redevable » absente	Rejet	TGE	601
SG1/NAD/3035	Occurrence MS « Emetteur » absente	Rejet	TGE	602
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » absente	Rejet	TGE	603

5.2.1.2.2 Contrôles particuliers aux échanges à partir du tiers déclarant vers le partenaire EDI

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence FR « Tiers déclarant » absente	Rejet	TPE	601
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Récepteur final » absente	Rejet	TPE	602
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence HP & NAD/C080/3036 = « OGA_EDI_TVA » de SG1 Pour l'occurrence RFF/C506/1153 = « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification chez l'OGA)	Rejet	TPE	604
SG1/NAD/3035	Occurrence HP « Destinataire final non référencé »	Alerte	TPE	609
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153 = « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TPE	610
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153 = « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (Référence Obligation Fiscale)	Rejet	TPE	615

5.2.1.3 Contrôles des segments de détails et retour des contrôles des destinataires

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le partenaire EDI sur les segments de détail avant transmission vers le destinataire final. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

Ce paragraphe rappelle aussi les contrôles effectués par les destinataires finals et leur routage éventuel vers l'émetteur initial.

Pour assurer cette fonction de routage, le partenaire EDI gère une table de lien entre l'historique des messages reçus et les messages envoyés vers les destinataires finals. Afin d'assurer le rapprochement entre des lots sortants et des messages entrants, il faut prévoir d'éventuelles opérations de regroupement demandées par certains destinataires comme la DGFIP ainsi que des Comptes Rendus de Traitement par « lots » de la part du destinataire final qui devront être « éclatés » vers les multiples émetteurs d'origine.

5.2.1.3.1 Contrôles du message INFENT effectués par la DGFIP

Routage des contrôles effectués par la DGFIP.

Voir la liste des contrôles effectués volume 4 chapitre 4, section 8 et 9.

5.2.1.3.2 Contrôles du message INFENT effectués par l'OGA

Routage des contrôles effectués par l'OGA

Voir la liste des contrôles volume 7 chapitre 2, section 1.

5.2.1.3.3 Contrôles du message INFENT effectués par le Destinataire de Données Statistiques

Routage des contrôles effectués par le destinataire de données statistiques

Voir la liste des contrôles volume 8 chapitre 2, section 1.

5.2.1.3.4 Contrôles du message INFENT effectués par le cabinet comptable

Routage des contrôles effectués par le cabinet comptable

Voir la liste des contrôles volume 5 chapitre 4, section 1.

5.2.1.3.5 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le partenaire EDI

Le partenaire EDI effectue des contrôles de structure sur le détail du message INFENT.

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TPE	701

5.2.2 Présentation du message INFENT CR

5.2.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

Autant d'INFENT CR vers les émetteurs initiaux qui peuvent être différents, que de messages INFENT.

5.2.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.2.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.2.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Les comptes rendus de traitement (INFENT CR) sont adressés sur un support de même nature que celui utilisé par le relais pour l'envoi des INFENT DT :

5.2.3 Le GUM INFENT CR

5.2.3.1 Introduction

5.2.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoire de référence : D 00 B

5.2.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

5.2.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.2.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.2.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TVA.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.2.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.2.3.2.2 Segments de service Interchange

5.2.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	SIRET_identifiant_le_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-TDT-CR- TV2401 PED-TDT-CR- TV2401 /RAU
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Donnée 0004 et 007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n 7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0010 et 007

Donnée 0010 Numéro SIRET (14 c) identifiant le destinataire et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Deux indicateurs sont gérés pendant la campagne générale 2023

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-TDT-CR-[TV2401](#) : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un partenaire EDI et un tiers-déclarant,

PED-TDT : Emetteur Partenaire EDI, destinataire Tiers-Déclarant,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de campagne EDI-TVA

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

PED-TDT-CR-[TV2401](#)/RAU : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un partenaire EDI et un tiers-déclarant,

PED-TDT : Emetteur Partenaire EDI, destinataire Tiers-Déclarant,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de campagne EDI-TVA

01/RAU : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.2.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.2.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.2.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR2 = partenaire EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR7 = Tiers déclarant
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_rèf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TR2401
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT ICR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[TR2401](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

TR : Projet EDI-TVA, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TVA

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT ICR et annexes) pour la campagne [2024](#).

5.2.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.2.3.3 Tableau de segments du message EDI-TVA INFENT Compte Rendu de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	4
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	8-----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1-----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.2.3.4 Contenu des segments

5.2.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission du " Compte Rendu de Traitement d'un message" est INFENT.</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TR2401
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (ICR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies.

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[TR2401](#) : Identifie un message de la campagne générale.

TR : Projet EDI-TVA, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TVA,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne [2024](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DT pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DT.

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 1001**

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration de TVA reçu.

Donnée 1004 (Non utilisée)

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement, en conséquence de quoi, il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 4	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_ICR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des contrôles et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 4	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date et heure de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration de TVA reçu(s)).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_reception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet du compte Rendu de Traitement. Si le message INFENT ICR concerne le re-routage d'un Compte Rendu de Traitement d'un destinataire final (Envoi du CR de la DGFIP vers le tiers déclarant), la date indiquée est celle de la réception par le destinataire final DGFIP.

3ème occurrence DTM : DATE LIMITE DE DEPOT CALCULEE

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : D	Ré : 4	Oc : 3
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer la date limite de dépôt calculée liée à la date limite du dépôt réelle du redevable.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	265 = Date_attendue
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	DLD (Date Limite de Dépôt Réelle)
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment conditionnel indiquant la date limite de dépôt calculée liée à la date limite du dépôt réelle pour le régime en cours. Cet élément est une valeur calculée lors de l'acquisition de la DLD réelle du dépôt en tenant compte des décalages des jours non ouvrés et des jours fériés dans le cas de la transmission d'un formulaire 3310CA3 mensuel ou trimestriel, mais également pour les déclarations 3517SCA12 et 3517BCA12A annuels et leurs acomptes 3514 ou 3525bis. Cet élément ne sera pas utilisé suite à des demandes de remboursement de crédit de TVA 3519 ou 3517DDR.

Le PED doit obligatoirement retourner cette date lorsqu'elle provient de la DGFIP.

Donnée 2379

Le format et la longueur de la donnée 2379 = an8.

4ème occurrence DTM : QUANTIEME JOUR LIMITE DE DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : D	Ré : 4	Oc : 4
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le quantième jour limite de dépôt du redevable.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..2	13 = Date où le paiement doit être effectué
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	DLD (Quantième Jour Limite de Dépôt)
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	110 = JJ

Note explicative :

Segment conditionnel restituant le quantième jour limite de dépôt calculé lors de l'acquisition du dépôt
Aucune information ne sera transmise pour un compte rendu de traitement relatif à un dépôt qui ne requiert pas de QJLD (déclaration annuelle, une demande de remboursement, ...).

Le PED doit obligatoirement retourner cette date lorsqu'elle provient de la DGFIP.

Donnée 2379

Le format et la longueur de la donnée 2379 = an2.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration de TVA objet du Compte Rendu de Traitement.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence _du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_intechange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur 6..35

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DT objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Ce numéro est obligatoirement présent lorsqu'il s'agit des comptes rendus de traitement en provenance de la DGFIP. Il est facultatif dans les autres cas.

1ère occurrence Groupe 1 : LE REDEVABLE (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD-RFF	M	8	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 8	Oc : 1
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le redevable.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le redevable. Dans ce message, le redevable sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Redevable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_redevable
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_redevable
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_redevable
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_redevable
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_redevable
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_redevable

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Donnée C059 :

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	8	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du redevable.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence supplémentaire
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale _redevable
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la Référence d'Obligation Fiscale du redevable.

Format et longueur donnée 1154 = an..7

La structure de cette référence se trouve dans le volume géré par la DGFIP (cf : Volume 4 Chapitre 4 section 9).

2ème occurrence Groupe 1 : LE TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	R	8	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 8 Oc : 2**

Fonction : Groupe de segments obligatoires servant à décrire le tiers déclarant destinataire du message, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le tiers déclarant. Dans ce message, le tiers déclarant sera toujours identifié par son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Tiers déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Numéro SIRET, format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	8	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document pour le tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (DGFIP)

G1	NAD-RFF	D	8	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 8 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial DGFIP d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message d'un destinataire final DGFIP vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	<i>an..35</i>
3251	<i>CODE POSTAL</i>	N	<i>an..17</i>
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	N	<i>an..3</i>

Note explicative :

Le segment est obligatoirement présent lorsque le Compte rendu de traitement provient de la DGFIP.

4ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL (OGA)

G1	NAD-RFF	D	8	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 8 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial OGA d'un compte rendu de traitement en cas de routage d'un message du destinataire final OGA vers un émetteur initial, et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur/ initial d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	N°_SIRET_de_l'OGA
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	OGA_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_OGA
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_OGA
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_OGA
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_OGA

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_OGA
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_OGA

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Le segment est obligatoirement présent lorsque le compte rendu de traitement provient d'un OGA.

Donnée C082

Numéro SIRET, format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	8	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier dans l'OGA.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_OGA
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

5ème occurrence Groupe 1 : EMETTEUR INITIAL (Destinataire Données Statistiques)

G1	NAD-RFF	D	8	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 8 Oc : 5**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial (le destinataire de données statistiques) d'un compte rendu de traitement et à indiquer les références du dossier chez cet émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Destinataire Données Statistiques
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIREN
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DDS_EDL_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_DDS
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_DDS
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_DDS
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_DDS
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_DDS
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_DDS
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_DDS
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_DDS

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Le segment est obligatoirement présent lorsque l'accusé réception provient du destinataire de données statistiques.

Donnée C082

Numéro de SIREN, format et longueur donnée 3039 = an9

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	8	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

6ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

G1	NAD-RFF	D	8	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 8 Oc : 6**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable du redevable, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable (CEC) du redevable. Dans ce message, le cabinet d'expertise comptable sera toujours identifié par son SIRET et son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet expertise comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_CEC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment dépendant.

Il ne sera pas utilisé lorsque le destinataire final du message est un tiers déclarant de type cabinet comptable (NAD HP = CEC_EDI_TVA).

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 :

	Si NAD HP	NAD FR
Données	C080/3036 CEC_EDI_TVA	C080/3036 ATD_EDI_TVA

Donnée 3039 : 14 c

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	8	6
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le cabinet d'expertise comptable (CEC).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

7ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	8	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 8 Oc : 7**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du redevable.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_part_EDI

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	8	7
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

8ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS-TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	8	8
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 8 Oc : 8**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) à l'origine du message ICR. Si l'émetteur est le partenaire EDI mandaté, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandaté relais ou sous-traitant) à l'origine du message ICR. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE			
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

Emetteur = partenaire EDI mandaté ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI mandaté est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI mandaté ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP. Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté ou du sous traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	8	8
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI mandaté, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent sous cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI mandaté, sinon ce segment sera présent sous l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

5.2.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
-----------	--------------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 99999	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, son type et éventuellement le code de la donnée concernée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoires.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segments contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement, le groupe de segments contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
-----------	---------------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :**Donnée 1050**

L'incrément s'effectue par pas de 1.
Format et longueur an 1..5.

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
-----------	--------------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation/rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 4 section 8.
Pour les autres cas :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.
ACC = Acceptation du message
REJ = Rejet du message
ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.
La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :
le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs, cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
-----------	--------------------	---	-------

Niv 2	MOA MONTANT MONETAIRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel indiquant le montant monétaire pour la donnée identifiée dans le segment IND</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C516	MONTANT MONETAIRE	M		
5025	Qlt du type de montant monétaire	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
5004	Montant monétaire	R	n..35	Valeur_montant/donnée
6345	Monnaie (code)	N	an..3	
6343	Qlt de la monnaie	N	an..3	
4405	Statut (code)	D	an..3	Statut_montant/donnée
				62 = Montant zéro significatif
				65 = Montant négatif

Note explicative

Pour la transmission des Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP, le segment MOA est dépendant (statut D), c'est-à-dire :

Pour IND/5027

VAL

RDE, AFL, RFL, ALT

Segment CCI/CAV

Non utilisé

Obligatoire

Segment MOA

Obligatoire

Non utilisé

Pour plus de détails, voir Volume 4 chapitre 4, section 8.

Pour les autres cas, le segment MOA est non applicable.

Donnée 5004

Le signe (+ ou -) n'est jamais transmis dans la zone 5004.

La longueur maximale de la donnée 5004 du segment MOA est limitée à 13 caractères numériques.

Règle générale : Toutes les valeurs numériques sont exprimées en format variable avec virgule flottante.

Donnée 4405

Le code 62 est servi pour restituer la valeur 0 significatif.

Dans ce cas, la donnée 5004 (Valeur_montant/donnée) contient un "0" et la zone 4405 (Statut, code) est servie du code 62.

Le code 65 est servi pour restituer une valeur négative.

Dans ce cas, la donnée 5004 (Valeur_montant/donnée) contient la valeur restituée sans la mention du signe, et la zone 4405 (Statut, code) est servie du code 65.

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
-----------	---------------------------	----------	--------------

Niv 2 FTX TEXTE EN FORMAT LIBRE St : D Ré : 1 Oc : 1

Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	D	1

Niv 2	GROUPE 07	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation / rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	D	an..35	Type de destinataire
7036	Caractéristique	D	an..35	Identification du destinataire
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Pour la transmission des Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFiP, le sous-groupe 7 (CCI/CAV) est dépendant (statut D), c'est-à-dire :

Pour IND/5027

VAL

RDE, AFL, RFL, ALT

Segment CCI/CAV

Non utilisé

Obligatoire

Segment MOA

Obligatoire

Non utilisé

Pour plus de détails, voir Volume 4 chapitre 4, section 8.

Pour les autres cas, le sous-groupe 7 (CCI/CAV) est obligatoire (statut R).

Donnée 7036

Utilisation des données 7036-1 et 7036-2 afin de répondre à la problématique de la multidistribution et de l'identification du porteur de rejet :

7036 – 1 : Type de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3036-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DT émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1 section 4)

7036 – 2 : Identification de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3039-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DT émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1 section 4) lorsque celle-ci existe.

Si NAD HP INFENT DT

Vol 5 Chap 1 Sect 4

Donnée C240/7036-1

C080/3036-1

Donnée C240/7036-2

C082/3039-1

DGI_EDI_TVA	DGI_EDI_TVA	N/A
OGA_EDI_TVA	OGA_EDI_TVA	N° de SIRET
CEC_EDI_TVA	CEC_EDI_TVA	N° de SIRET

L'utilisation de ces données ne concerne que les comptes rendus du PED suite à ses propres contrôles et uniquement dans le cas où le contrôle appliqué ne concerne qu'un des destinataires de la multi-distribution.

Elles ne seront donc pas utilisées lorsque le contrôle concerne l'ensemble des destinataires ni lorsqu'il s'agira pour le PED de transmettre les comptes rendus des destinataires finaux.

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TPE Table des valeurs acceptation /rejet Partenaire EDI

TDG Table des valeurs acceptation /rejet DGFIP

TOG Table des valeurs acceptation /rejet OGA

TDS Table des valeurs acceptation /rejet DDS

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC

G4	SEQ-IND-MOA-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	D	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation / rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	D	an..35	Type_rejet_donnée
7110	Valeur de la caractéristique	N	an..35	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI.

Donnée 7111

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP, voir Volume 4 chapitre 4, section 8.

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110 = GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.2.1.1.1** .

Si 7110 = SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.2.1.1.1** .

Si 7110 = ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.2.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **5.2.1.2.2**

Si 7110 = DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **5.2.1.3**.

Donnée 7110

Pour les Comptes Rendus de Traitement émanant de la DGFIP voir Volume 4 chapitre 4, section 8.

Pour les autres cas choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

5.3 Transferts entre le partenaire EDI et le cabinet

Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et le cabinet. Il s'appuie sur le message INFENT.

Il s'agit du scénario de transmission vers le cabinet des copies de déclarations de TVA émise par le tiers-déclarant (volume 5 chapitre 1).

5.3.1 Introduction

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT DT qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

5.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B pour INFENT

5.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

5.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TVA.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.3.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

5.3.2.2 Segments de service Interchange

5.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0014	Adresse d'acheminement	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	Demande d'accusé de réception	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-CAB-IN-TV2401
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n 7) et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0008

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro SIRET (14 c) du destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

Données 0017 et 0019

"AAMMJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Le numéro est librement calculé et attribué par l'émetteur mais doit être unique. Si l'émetteur dispose pour un même SIRET, de plusieurs stations, il faut pouvoir différencier chacune d'elle. La numérotation doit conserver son unicité sur plusieurs années. Il est suggéré d'introduire dans la structure de la référence la date de création de l'interchange.

Ce numéro correspond à une valeur chronologique permettant au destinataire d'identifier l'ordre entre deux interchanges. Attention en aucun cas cette zone ne doit être utilisée pour vérifier la continuité des dépôts. En cas de rupture de séquence les interchanges doivent être traités sans attendre l'éventuel interchange précédent. Dans cette dernière hypothèse l'interchange précédent arrivant "tardivement" sera traité au moment de son arrivée.

Donnée 0032

Deux indicateurs sont gérés pendant la campagne générale 2023

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-CAB-IN-[TV2401](#) : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un Partenaire EDI et un Cabinet,

PED-CAB : Emetteur un partenaire EDI et destinataire un Cabinet,

IN : Interchange de type INFENT DT,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TVA,

01 Version 1 du GUM INFENT DT pour la campagne [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

5.3.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Si l'échange n'est pas sécurisé :

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1 si l'échange ne concerne que des déclarations (message INFENT DT).

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CABINET
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TD2401
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0038

Un message peut être envoyé d'un partenaire EDI vers un OGA

INFENT DT

Donnée 0040

Cette donnée permet de préciser si l'échange est sécurisé entre le partenaire EDI et le Cabinet :

SECURISE_SIGNE

SECURISE_NON_SIGNE

NON_SECURISE_SIGNE

NON_SECURISE_NON_SIGNE

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel. Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

TD2401 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,
TD : Projet EDI-TVA, subset INFENT Déclaration TVA,

24 : Millésime de la campagne EDI-TVA 2024

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration TVA et annexes) pour la campagne 2024.

5.3.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT Déclaration TVA dans le groupe fonctionnel INFENT.

5.3.3 Tableau des segments utiles du message EDI-TVA INFENT DT

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments sécurité 1 ----	- D	2 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
USA	Algorithme de sécurité	R	1
	----- Groupe de segments sécurité 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USA	Algorithme de sécurité	D	3
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----++
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
PCD	Informations détaillées sur le pourcentage	D	1
FII	Identification financière	D	1 -----
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
	----- Groupe de segments sécurité 3 -----	D	2 -----+
UST	Fin de sécurité	M	1
USR	Résultat de sécurité	R	1 -----+
UNT	Fin de message	M	1

Groupe de segments sécurité :

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

5.3.4 Contenu des segments

5.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TD2401
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

[TD2401](#) : Identifie un message de la campagne générale.

TD : Projet EDI-TVA, subset INFENT Déclaration TVA

[24](#) : Millésime du subset INFENT Déclaration TVA

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Déclaration TVA et annexes) pour la campagne [2024](#).

Occurrence Groupe sécurité 1 : Définitions des fonctions SINE CEC

La description des groupes de segments de sécurité sera introduite après la fin des travaux sur la Signature Institutionnelle Non Ecrite.

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	IDT = Déclaration TVA RBT = Remboursement de TVA 1131 Qlt de la liste des codes R an..17 71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	Numéro du document ou message	R	an..35	Numero_reference_du_message
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Note explicative :**Donnée 1001**

Type de document pouvant être adressé dans le message INFENT DT.

IDT = Déclaration de TVA

RBT = Remboursement de TVA

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur 6..35.

Niv 1	DTM DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>				

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2 section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant).</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2 section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données (partenaire EDI ou sous-traitant) pour générer l'interchange.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2 section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE REDEVABLE

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le redevable et à indiquer, éventuellement, le N° de référence interne du redevable.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier comptable du redevable. Dans ce message, le redevable sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Redevable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_redevable
1131	Qualification de la liste des codes.	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	N		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	M	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_du_redevable
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_du_redevable
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	N	an..35	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numro_type_nom_voie_du_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complment_distribution_du_redevable
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_du_redevable
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_du_redevable
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_du_redevable
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_du_redevable

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. En cas de multi-distribution de l'information il faut s'assurer de la troncation des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment conditionnel pour indiquer la référence commune d'échange

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AWR= Référence commune d'échange
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_message_d'origine
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Lorsqu'il s'agit du premier flux concernant le dossier déclaré et pour la même période de déclaration, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM.

Lorsqu'il s'agit du nième flux, si le RFF est présent la donnée 1154 doit être égale à la donnée 1004 du segment BGM du premier flux.

Format et longueur 6..35.

G1	NAD-RFF	M	5	1
----	---------	---	---	---

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du redevable.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale du redevable
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1154

Cette donnée contient la ROF (Référence d'Obligation Fiscale) du redevable. Cette donnée doit être obligatoirement présente. Elle doit être identique à celle présente dans le T-IDENTIF.

Format et longueur donnée 1154 = an..6

La structure de cette référence se trouve dans le volume géré par la DGFIP (cf : Volume 4 Chapitre 4 section 9).

2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL

G1	NAD-RFF	D	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 5 Oc : 2**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur initial du redevable.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur initial. Dans ce message, l'identification du l'émetteur initial sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur initial
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de_Emetteur initial
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ATD_EDI_TVA ENT_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 ;

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_TVA

Lorsqu'il s'agit d'une entreprise : ENT_EDI_TVA

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier pour l'émetteur initial.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

3ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 5 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document), et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du dossier.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre partenaire EDI mandaté. Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

4ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 5 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandatés ou sous-traitant) du document. Dans ce message, l'émetteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

Emetteur = partenaire EDI ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR (LE CABINET COMPTABLE)

G1	NAD-RFF	R	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 5 Oc : 5**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (le cabinet comptable) d'un message et à indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'OGA récepteur final. Dans ce message, l'OGA récepteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Récepteur_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur_CEC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Donnée C082

Format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée 3039

3035	Destinataire en clair	Type d'identification	1131	3055
MR	Cabinet d'expertise comptable	N° SIRET	100	107

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

5.3.4.2 Sections Détail et Résumé

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2 section 4 et le dictionnaire des données décrit dans le volume 3

5.4 Compte Rendu de Traitement, transfert des messages EDI-TVA INFENT CR entre le cabinet et le partenaire EDI

Ce chapitre traite les comptes rendus de traitement correspondants aux messages reçus (copies des déclarations de TVA) par le cabinet comptable décrits dans le volume 5, chapitre 3.

5.4.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par les différents destinataires sur les messages reçus, permettant de préparer le message de Compte Rendu de Traitement avec acceptation ou rejet du message.

Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat de ces contrôles supplémentaires à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment peut également servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non lisibilité du message, un message générique est prévu dans le tableau des contrôles communs à tous les échanges.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels attestés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel.

En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

5.4.1.1 Contrôles des segments de service

5.4.1.1.1 Contrôles communs à tous les échanges

Voir Volume 5 chapitre 2

5.4.1.2 Contrôles des segments d'en-tête.

Les contrôles sur les segments d'en-tête sont applicables aux messages INFENT. Le détail des tests (liste des codes autorisés en particulier) doit être recherché dans le GUM du message et de l'échange concerné par le compte rendu.

5.4.1.2.1 Contrôles communs à tous les échanges.

Voir Volume 5 chapitre 2

5.4.1.2.2 Contrôles particuliers du message INFENT effectués par le cabinet.

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG1/NAD/3035	Occurrence FR « ATD » absente	Rejet	TEC	601
SG1/NAD/3035	Occurrence MR « Récepteur » présente et valeur : NAD/C082/3039 (Siret) différente de numéro SIRET du récepteur	Rejet	TEC	602
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence MR Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « ACD » => La donnée ne doit pas être vide (identification du dossier dans le cabinet)	Rejet	TEC	603
SG1/RFF/1154	Dossier inconnu	Rejet	TEC	604
SG1/NAD/3039 et SG1/RFF/1154	N° dossier + n° SIREN + ROF ≠ n° interne dans la base de données du Cabinet	Rejet	TEC	605
SG1/RFF/1154	Pour l'occurrence DT Pour l'occurrence RFF/C506/1153= « AWR » => La donnée ne doit pas être vide (numéro de référence commune)	Rejet	TEC	606

5.4.1.3 Contrôles des segments de détails.

Ce paragraphe décrit les contrôles effectués par le cabinet sur les segments de détails. Ces contrôles portent sur la structure formelle des informations.

5.4.1.3.1 Contrôles du détail du message INFENT effectués par le cabinet.

Le cabinet reçoit éventuellement un message en provenance de tiers : INFENT pour la copie des déclarations de TVA. Le logiciel de réception va effectuer des contrôles de syntaxe hors du champ de ce paragraphe et des contrôles de cohérence sur ces copies de déclarations de TVA.

A compléter éventuellement

Segment/Données	Nature du contrôle	Rejet/ Alerte	Table	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : Le segment de données indiqué dans le code information est absent du groupe 4.	Rejet	TEC	701
SG4/IND/5030	Document inconnu	Rejet	TEC	703
SG4/IND/5030	Code zone en double avec des valeurs différentes	Rejet	TEC	704
SG4/IND/5030	Code zone inconnu pour le document et le millésime donné.	Rejet	TEC	705
SG4/IND/5030	Le formulaire d'identification est absent	Rejet	TEC	706
SG4/IND/5030	Les données dites « obligatoires » sont absentes	Rejet	TEC	707
SG4/IND/5030	Les formulaires non répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire égal à 0000	Rejet	TEC	710
SG4/IND/5030	Les données non répétables doivent avoir un indice de répétition égal à 0000	Rejet	TEC	712
SG4/DTM/2005	Période erronée ou absente	Rejet	TEC	720

5.4.2 Présentation du message INFENT CR

5.4.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

5.4.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

5.4.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 48 heures à compter de la date du transfert du message initial.

5.4.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

Dans le cas de la multidistribution, le partenaire EDI doit mémoriser le mode de transmission de l'émetteur du message d'origine, afin de pouvoir router les Comptes Rendus de Traitement suivant le mode de transmission correspondant à chaque destinataire.

5.4.3 Le GUM INFENT CR

5.4.3.1 Introduction

5.4.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

5.4.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

5.4.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

5.4.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

5.4.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-TVA.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

5.4.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

5.4.3.2.2 Segments de service Interchange

5.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_Cabinet
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	5 = SIRET/INSEE
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Numero_Partenaire_EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	REFERENCE / MOT DE PASSE	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	CAB-PED-CR-TV2401
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro SIRET (14 c) identifiant le Cabinet et donnée 0007 = 5 (SIRET/INSEE)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0010 et 0007

Donnée 0010 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0014

Indique le support ou mode de transmission de l'interchange.

Support : "I" = Internet (message en pièce jointe)

L'identification du support pourrait, si les partenaires en expriment la nécessité, être complétée par une précision sur l'utilisation d'internet. En effet, seul un transfert par messagerie sécurisée est admis.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

CAB-PED-CR-[TV2401](#) : Identifie un interchange EDI TVA de la campagne générale entre un Cabinet et un Partenaire EDI,

CAB-PED : Emetteur Cabinet et destinataire Partenaire EDI,

CR : Interchange de type INFENT CR,

TV : Téléprocédure EDI-TVA,

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TVA,

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne générale [2024](#).

Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

5.4.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

5.4.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

5.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	CR1 = Cabinet_Comptable
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = EDIFICAS
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	CR2 = Partenaire EDI
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ2 = EDIFICAS
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TR2401
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Données 0017 et 0019**

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

[TR2401](#) : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

TR : Projet EDI-TVA, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (CR),

[24](#) Millésime de la campagne EDI-TVA,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT CR et annexes) pour la campagne générale [2024](#).

5.4.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N°DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

5.4.3.3 Tableau de segments du message EDI-TVA INFENT Comptes Rendus de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	2
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	5 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

5.4.3.4 Contenu des segments

5.4.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission de " Comptes Rendus de Traitement d'un message" est INFENT.</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	TR2401
0068	RÉFÉRENCE COMMUNE D'ACCÈS	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (CR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

[TR2401](#) : Identifie un message de la campagne générale.

TR : Projet EDI-TVA, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (CR),

[24](#) : Millésime de la campagne EDI-TVA,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne générale [2024](#).

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT DT pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT DT

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 1001**

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressé pour chaque message INFENT Déclaration TVA reçu(s).

Donnée 1004 (Non utilisée)

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement en conséquence de quoi il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_CR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des tests et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration TVA reçu(s)).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_reception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception par le cabinet du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet d'un Compte Rendu de Traitement.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT Déclaration TVA objet du Compte Rendu de Traitement</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	D	an..35	N°_séquentiel_trait_interchange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :

Segment obligatoire.

Donnée 1154

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial (donnée 1004 du BGM). En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Format et longueur 6..35.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT DT objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 3	Oc : 3
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données lors de l'émission de ces données.</i>					

Voir le GUM du message INFENT DT décrit dans le volume 4 chapitre 2, section 4.

1ère occurrence Groupe 1 : LE DECLARANT (DOSSIER TRAITE)

G1	NAD	M	5	1
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 5	Oc : 1
--------------	------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré.

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	---------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son numéro SIREN, son nom et de son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Déclarant
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_déclarant
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_déclarant
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_déclarant
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_déclarant
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_déclarant
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_déclarant

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Transmission d'un SIREN, format et longueur de la donnée 3039 = an9

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer la référence de l'obligation fiscale du déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Référence_Obligation_Fiscale
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :**Donnée 1154**

Cette donnée contient la Référence Obligation Fiscale du redevable (ROF).

Format et longueur donnée 1154 = an..6

La structure de cette référence se trouve dans le Volume géré par la DGFIP (Cf : Volume 4 chapitre 4 section 9).

2ème occurrence Groupe 1 : LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

G1	NAD-RFF	M	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 2**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le cabinet d'expertise comptable du redevable, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le cabinet d'expertise comptable (CEC) du redevable. Dans ce message, le cabinet d'expertise comptable sera toujours identifié par son SIRET et son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Cabinet expertise comptable
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET_CEC
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_EDT_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_CEC
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_CEC
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3= Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_CEC
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_CEC
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_CEC
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_CEC

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Numéro SIRET, format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document dans le cabinet d'expertise comptable (CEC).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_CEC
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

3ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE

G1	NAD-RFF	M	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'entité ayant la fonction d'émetteur dans les échanges entre le Cabinet et le partenaire EDI (ce peut-être le cabinet lui-même) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne à l'émetteur.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur du message. Dans ce message, l'identification de l'émetteur sera toujours complétée par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_de l'émetteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_émetteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_émetteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_émetteur
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_émetteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_émetteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Donnée C082

Numéro SIRET, format et longueur donnée 3039 = an14

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne à l'émetteur du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_émetteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé, quelle que soit la catégorie fiscale du redevable.

4ème occurrence Groupe 1 : LE PARTENAIRE EDI DESTINATAIRE

G1	NAD-RFF	M	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le partenaire EDI destinataire du message ICR, le numéro de référence interne ce document auprès du partenaire EDI pourra être mentionné.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le partenaire EDI destinataire du message ICR. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction générale des Finances Publiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	<i>N</i>		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal__part_EDl
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays__part_EDl

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant (7 c) et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part_EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI. Cette référence est facultative.

5ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR FINAL TIERS DECLARANT

G1	NAD-RFF	D	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 5 Oc : 5**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le récepteur final d'un message et à indiquer, le numéro de référence interne du dossier chez le destinataire.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur final (Autre tiers déclarant ou entreprise). Dans ce message, le tiers déclarant récepteur final sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Récepteur final d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Récepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	ATD_EDI_TVA ENT_EDI_TVA
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Récepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur final
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Récepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Récepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée C082

Numéro SIRET, format et longueur donnée 3039 = an14

L'émetteur initial du message ne connaît pas les modes de communication entre le partenaire EDI et le destinataire final et ne doit pas l'indiquer.

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	M	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment optionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier chez le récepteur final.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro de référence du dossier chez le Récepteur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_Récepteur
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

5.4.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 4	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, le statut et le code de la donnée éventuellement liée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoire.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement le groupe de segment contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Format et longueur 1..5.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation /rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 5027

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

ACC = Acceptation du message

REJ = Rejet du message

ANO = Erreur d'avertissement

Donnée 5030

Si 5027 = ACC.

La donnée comporte le numéro du message d'origine à titre de contrôle.

Si 5027 = REJ ou ANO

Dans le cas d'une erreur concernant une donnée de détail de la déclaration, cette donnée élémentaire indique le numéro de la donnée erronée soit :

le contenu de la donnée 5030 du segment IND du message INFENT d'origine.

Dans les autres cas d'erreurs cette donnée comporte le code EEG (Erreur élémentaire globale).

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 2 FTX TEXTE EN FORMAT LIBRE St : D Ré : 1 Oc : 1

Fonction : Segment conditionnel contenant : les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	D	an..35	Type de destinataires
7036	Caractéristique	D	an..35	Identification du destinataire
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 7036**

Ajout des deux nouvelles caractéristiques afin de répondre à la problématique de la multidistribution et l'identification du porteur de rejet :

7036 – 1 : Type de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3036-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DT émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1 section 4)

7036 – 2 : Identification de destinataire. Cette donnée contiendra la valeur du 3039-1 du NAD HP du flux contenant la déclaration INFENT DT émis à l'origine (cf. Volume 5 chapitre 1 section 4) lorsque celle-ci existe.

Si NAD HP INFENT DT

Vol 5 Chap 1 Sect 4

DGI_EDT_TVA

OGA_EDT_TVA

CEC_EDT_TVA

Donnée C240/7036-1

C080/3036-1

DGI_EDT_TVA

OGA_EDT_TVA

CEC_EDT_TVA

Donnée C240/7036-2

C082/3039-1

N/A

N° de SIRET

N° de SIRET

Donnée 7037

TGE Table des valeurs acceptation /rejet générales

TEC Table des valeurs acceptation /rejet CEC

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	R	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 1131

Idem donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7111

Si pas d'erreur donnée 5027 de l'IND = ACC

La donnée 7110 comporte le code PER (pas d'erreur).

La donnée 7111 comporte le code 000.

Si 7110=GEN (Message illisible - Erreur syntaxique).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.2.1.1.1** .

Si 7110=SER (Erreur dans les segments de service).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée cf. **5.2.1.1.1** .

Si 7110=ENT (Erreur dans l'entête du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur détectée :

Pour les contrôles communs à cet échange cf. **5.2.1.2.1**

Pour les contrôles particuliers à cet échange cf. **5.4.1.2.2**

Si 7110 =DET (Erreur dans les données de détail du message).

La donnée 7111 comporte le code de l'erreur cf. **5.4.1.3**.

Donnée 7110

Choisir, dans la liste, le code correspondant à la situation.

PER Pas d'erreur

GEN Message illisible - Erreur syntaxique

SER Erreur dans les segments de service

ENT Erreur dans l'entête du message

DET Erreur dans les données de détail du message

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

